



R.P.I.

Saint Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

AUTORISATION PARENTALE

*Pour laisser un enfant rentrer seul après la classe
Année scolaire 2025/2026*

Nous soussignés, Mr et Mme

domiciliés :

n° de tél :

responsable de l'enfant (nom et prénom) :

en classe de :

autorisons notre enfant à rentrer seul : -à pied,

'à vélo,

après la classe.

A

Le

(signatures précédées de la mention «lu et approuvé»)